

Groupe scolaire « Michel Clavier »  
34 bis route de Montrichard  
411120 MONTRICHARD

## **Compte-rendu du premier conseil d'école 20 novembre 2017 – de 18h à 19h30**

Personnes présentes : M. Darnis (maire de Monthou-sur-Bièvre), M. Wardega (adjoint au maire rattaché aux affaires scolaires), Mme Naissant (directrice de l'école), Mme Le Cocquen (enseignante de CP-CE1-CE2), Mme Fournier (enseignante de maternelle), Mme Fricheteau (représentante des parents d'élèves), Mme Garnier (représentante des parents d'élèves), Mme (représentante des parents d'élèves) et Mme Vasseur (représentante suppléante des parents d'élèves), Mme Christine Aubin (directrice des accueils périscolaires) et Mme Rivard (psychologue scolaire du RASED)

Personnes excusées : Mme Barranco l'IEN de circonscription.

### Ordre du jour :

- 1) Bilan des travaux et réparations réalisés dans l'école
- 2) L'articulation du fonctionnement entre l'école et la mairie.
- 3) Sécurité et PPMS
- 4) Projets des classes
- 5) Liaison école-collège
- 6) La communication avec les familles.
- 7) Les relations entre les enfants.
- 8) Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)
- 9) Vote du règlement intérieur
- 10) Questions diverses

### Prochains conseils d'école :

- Lundi 19 mars 2018 à 18h
- Lundi 18 juin 2018 à 18h

### Compte-rendu détaillé :

#### **1. Bilan des travaux et réparations réalisés dans l'école**

Les enseignantes remercient la mairie pour tous les travaux réalisés cet été et en ce début d'année scolaire dans l'école. Des alarmes incendie et intrusion sont installées et fonctionnelles dans toutes les classes. L'interphone est fonctionnel et efficace depuis qu'il est relié à la garderie. Du mobilier a été ajouté dans nos classes : de nouvelles horloges dans toutes les classes, des étagères et de nouveaux tableaux dans les classes de l'élémentaire. En maternelle, un panneau à étiquettes, un panneau en liège pour les documents officiels.

Les enseignantes remercient Sylvain et Johan pour leur disponibilité lorsqu'elles ont besoin d'interventions rapides.

Les enseignantes ont par ailleurs des (nouvelles) demandes à soumettre à la mairie :

- L'ajout de bandes magnétiques pour l'affichage en maternelle (qui sont commandées à priori).
- Le renouvellement des rideaux de la classe de CP-CE1-CE2.  
Le maire précise qu'il est normal que les rideaux ne soient pas souples puisqu'ils sont anti-feu. Il faut convenir d'un moment pour voir ça ensemble : les couper ou les remplacer.
- Des tableaux blancs dans les classes de l'élémentaire.

## **2. L'articulation du fonctionnement entre l'école et la mairie.**

Les enseignantes remercient la mairie pour son soutien dans le projet de classe de mer. Tant sur le plan financier que sur le plan humain. Ce projet est d'une grande envergure et il est appréciable d'être épaulées dans les démarches.

Certains aménagements ou modifications dans les règles de l'école ont été faits et les enseignantes n'en ont pas toujours été prévenues. Ainsi, il leur est difficile de les faire respecter et elles sont parfois en défaut face aux élèves (exemple : le banc qui servait à ranger les jeux de cour à été clouté sans les en informer).

Suite au constat de la multiplication des conflits sur la pause méridienne, il a été mis en place un système de sanctions par l'équipe périscolaire. Les enseignantes trouvent que cela est tout à fait pertinent car elles ont moins besoin d'intervenir. Cependant, elles pensent qu'il serait intéressant de distinguer le système de mots du périscolaire de celui du temps de l'école et d'en expliquer le fonctionnement aux parents, notamment pour les élémentaires. En effet, les enseignantes signalent qu'il leur est arrivé de trouver ces mots perdus au fond des sacs. Les enseignantes proposent par exemple de réserver un endroit dans le cahier de liaison pour le périscolaire. La directrice des accueils périscolaire est favorable.

Les parents d'élève disent ne pas avoir connaissance de l'existence de ce système car leur enfant n'a pas du être encore concerné. La directrice des accueils périscolaires précise donc qu'en ce moment, pour les enfants qui sont accueillis en garderie le soir, le mot est donné directement aux parents.

Les enseignantes souhaiteraient par ailleurs être informées précisément des budgets dont elles disposent pour leurs classes (fonctionnement, investissement, livres (?)). Cela leur faciliterait la tâche pour établir leurs priorités d'investissement et faciliterait la tâche de gestion pour la mairie qui n'aurait alors plus à passer toutes les demandes en commission.

Le conseil s'accorde sur le fait qu'il faudrait prévoir les projets, et donc les budgets, avant mars pour l'année scolaire à suivre.

## **3. Sécurité et PPMS**

Nous avons réalisé notre premier exercice incendie de l'année. Il s'est bien passé. Nous avons pu constater le bon fonctionnement des alarmes dans toutes les classes.

Suite aux récents attentats en France, chaque école est tenue de développer un PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité). Ce dernier existait déjà dans l'école mais de nouvelles directives ont été transmises à la rentrée par notre institution. Il est donc en cours de réécriture par l'équipe enseignante.

Ce plan comporte deux axes : les attentats-intrusions et les risques majeurs. Dans les deux cas, il s'agit d'identifier les risques et de chercher des façons de se protéger le plus efficacement possible : se confiner, s'enfuir, alerter. Dans l'année, deux exercices sont prévus pour apprendre et transmettre les réflexes adaptés. D'ici peu de temps, une information sera transmise dans les cahiers de liaison des élèves avec les consignes à suivre pour les familles en cas d'évènement majeur à l'école. Il est important que chacun soit bien informé afin que le travail des forces de l'ordre et des secours ne soit pas entravé en cas d'incident.

Nous remercions la mairie de nous avoir transmis le plan de l'école pour finaliser le dossier.

## **4. Projets des classes**

La classe de maternelle est inscrite au projet « Ecole et cinéma ». Elle ira donc assister à 2 séances aux Lobis, à Blois.

Les classes de l'élémentaire partiront en classe de mer à l'île de Ré du 9 au 13 avril. Les parents de tous les élèves se sont engagés à faire partir leur enfant.

Toutes les classes de l'école bénéficie de l'intervention des bénévoles de la bibliothèque municipale. A la fois pour le prêt de livres une semaine sur deux (sauf en maternelle), et pour les lectures théâtralisées à raison d'une séance par mois environ.

## **5. Liaison école-collège**

Le conseil école-collège qui a eu lieu en juin dernier a de nouveau réuni des enseignants du collège de Contres et des écoles du secteur pour faire un bilan des projets de l'année 2016-2017. La classe de CE2-CM1-CM2 de Monthou avait participé à des ateliers de secourisme avec l'infirmière scolaire : apprendre les gestes qui sauvent. Le bilan est plutôt positif, les élèves se sont montrés intéressés et actifs.

Le projet est reconduit cette année. L'infirmière reviendra deux fois 2h pour continuer ce travail en ajoutant une dimension : alerter.

Concernant la visite du collège, le calendrier n'est pas fixé parce que le projet n'est pas sûr. La principale du collège de Contres est nouvelle, l'équipe pédagogique et administrative du collège n'était donc pas encore en mesure de nous donner l'information.

## **6. La communication avec les familles.**

Une communication saine entre l'école et les familles est un facteur nécessaire au bien-être et à la réussite des enfants. C'est pourquoi les enseignantes souhaitent y consacrer un temps particulier à ce premier conseil d'école.

Malgré des échanges réguliers avec les familles, les enseignantes sentent parfois une certaine hostilité ou une certaine méfiance à leur égard. Par exemple, il est plusieurs fois arrivé que des parents leur expriment dans les cahiers de liaison des demandes précises (voire injonctive) d'intervention auprès d'autres enfants ou sur leur fonctionnement de classe, sans avoir pris soin en amont d'en discuter avec elles en direct ou par écrit.

Il est légitime que les parents s'interrogent sur ce qu'il se passe dans l'école, surtout si les enfants se plaignent à la maison de certains camarades ou de l'injustice de certaines situations. Néanmoins, il est nécessaire que le dialogue s'établisse avec l'équipe enseignante pour éviter les incompréhensions et les dérives. Par exemple, un enfant qui est autorisé par ses parents à taper « pour se défendre » se retrouve dans des situations difficiles à l'école car la violence physique, entre autre, est sanctionnée.

Lorsque les enseignantes précisent que lorsqu'elles décident de sanctionner, ou de ne pas sanctionner, elles le font après avoir discuter avec les différents partis. Elles essaient toujours de démêler les situations problématiques qui leur sont présentées par les enfants. Ceci est renforcé par le fait qu'elles font un travail sur le vivre-ensemble (voir point suivant).

Lorsque les parents d'élèves sont inquiets ou ont des interrogations, elles invitent les parents à prendre rendez-vous ou à venir leur en parler aux temps d'accueil. Elles ont parfois déjà la réponse aux interrogations et dans le cas contraire, elles s'efforcent de chercher.

## **7. Les relations entre les enfants.**

Les enseignantes ont remarqué qu'il y a de nombreux conflits entre les enfants qui relèvent à la fois de violences physiques et verbales. Elles entament donc un travail sur la qualité du vivre ensemble au sein de l'école.

Elles travaillent notamment avec les élèves sur la notion de perception dans le traitement des conflits, car régulièrement les enfants se sentent agressés alors qu'il ne s'agit que d'un décalage entre l'acte réel et la perception. Par exemple, lorsque, lancé dans un jeu de poursuite, un enfant en bouscule un autre dans sa course. Celui qui est bousculé se sent alors agressé. Dans ces cas là, il

suffit bien souvent de réunir les deux parties et de faire verbaliser la situation, et le problème est résolu.

Elles travaillent également à développer la coopération dans leurs classes au travers de tutorats, de débats, de travaux de groupes, etc. En créant des relations de travail de qualité, elles ont pour objectif de donner du sens et de la richesse au collectif.

Elles ont également comme projet de former les plus grands aux notions de médiation afin que les enfants puissent être plus autonomes et plus partial dans la régulation des conflits.

Le travail sur l'amélioration de la qualité du vivre-ensemble dans l'école sera un des projets menés en collaboration avec Cindel Rolin, engagée en contrat service civique sur l'école depuis le 16/11/2017.

## **8. Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)**

Elles auront lieu le soir après la classe, de 16h15 à 17h30 dans les locaux de l'école.

Les enseignantes organiseront dans un premier temps des ateliers de médiation dans les domaines où les élèves ont le plus de difficultés. Dans un second temps, ces heures seront utilisées pour la mise en œuvre d'un projet commun, très certainement autour de l'audio-visuel.

## **9. Vote du règlement intérieur**

Quelques modifications ont été apportées sur celui de 2016-2017 concernant les horaires de l'école suite au passage aux 4 jours de classe par semaine :

- dans la rubrique « organisation du temps scolaire et des activités pédagogiques complémentaire » : lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h45-11h45 / 13h15-16h15.
- dans la rubrique « accueil et surveillance des élèves » : ouverture des portails à 8h35 le matin et 13h05 l'après-midi.

Le règlement est adopté à l'unanimité.

## **10. Questions diverses**

**1/ Lors du dernier conseil d'école, plusieurs travaux étaient en attente, certains ont été effectués comme le portail. Est-ce le cas de tous ? alarme attentat, verrous sur les portes et radios à pile**

L'alarme intrusion est effectivement installée et fonctionnelle. Quant au verrou pour la classe de CP-CE1-CE2 et aux radios à pile, nous ne les avons pas encore.

**2/ L'an passé plusieurs jeux avaient été achetés pour la cour ? Seront-ils renouvelés ?**

La maternelle verra bientôt l'arrivée d'une structure de jeux pour les enfants de moins de 6 ans. Son installation est prévue pour le mois de décembre.

Comme les enseignantes l'avaient indiqué par le biais des cahiers de liaison plus tôt dans l'année, les jeux de cour ont été dégradés par les enfants. Elles ont donc entamé un travail avec eux sur les règles de la cour. Lesquelles étant la condition nécessaire à la réintroduction du matériel. L'arrivée de Cindel Rolin, en contrat service civique, va permettre de mettre en place des ateliers sur le vivre ensemble commun aux classes d'élémentaire. Les élèves ont proposé, en plus de l'écriture des règles de vie de la cour, de créer un carnet de jeux.

Néanmoins, les enseignantes constatent que les enfants ne s'ennuient pas dans la cour. Leur imaginaire semble d'autant plus stimulé lorsque les jeux ne sont pas imposés par le matériel.

### **3/ Plusieurs fonctionnements pédagogiques nécessitent du matériel informatique. Est-il suffisant en nombre et en quantité ?**

Nous nous sommes répartis les ordinateurs entre les deux classes d'élémentaire. Nous arrivons à faire quelque chose de cohérent mais il est vrai qu'un poste supplémentaire par classe serait appréciable. D'autant qu'il manque 2 chargeurs, ce qui ne permet pas d'utiliser tous les ordinateurs en même temps (ceux-ci ne tiennent plus sur la batterie).

La mairie indique qu'un devis de maintenance a été demandé (Mégatice), et elle va étudier la possibilité de racheter du matériel en fonction du coût.

Ce qui manque cruellement en revanche, c'est la connexion internet pour un plus grand nombre de postes. Surtout chez les CM pour qui valider les compétences informatiques ne sera pas possible sans accès à internet.

Par ailleurs, avez-vous eu des nouvelles de la demande de financement que nous avons transmise en juillet dernier au Conseil Départemental, par le biais de la Direction Départementale des Services de l'Education Nationale ? L'adjoint au maire répond non, la demande a sûrement été envoyée trop tardivement. La mairie pourra faire une autre demande sur un prochain appel à projets.

### **4/Nous souhaiterions connaître de façon précise comment s'organise la journée : début et fin d'école, pause méridienne. Il serait apprécié que les horaires soient respectés par les différents acteurs, parents comme enseignants. De plus, il nous a été fait remarquer le non retentissement de la sonnerie ?**

Comme indiqué dans la note de rentrée, et dorénavant dans le règlement intérieur, les horaires de l'école sont les suivants :

- le matin : 8h45 (ouverture du portail à 8h35) - 11h45
- l'après-midi : 13h15 (ouverture du portail à 13h05) - 16h15

Concernant la sonnerie, elle retentit chaque jour à chaque fois qu'il faut rentrer en classe. Ce sont deux élèves de la classe de CE2-CM1-CM2 qui en sont responsables. Quand à la sortie des classes, il n'est pas possible d'utiliser la sonnerie car elle ne s'entend que dans la classe des CE2-CM1-CM2.

### **Enfin comment s'organisent les temps de surveillance, quels sont les interlocuteurs ?**

Sur temps scolaire, les récréations sont surveillées par les enseignantes, qui sont les interlocutrices des enfants lorsqu'ils en ont besoin. Sur temps périscolaire (garderie du matin et du soir ainsi que sur le temps du midi), ce sont les animatrices.

### **5/ Avez-vous une réponse sur la possibilité de jeunes par le biais du service civique ?**

Elle est arrivée jeudi 16 novembre.

### **6/ A la cantine, les petits ne sont pas toujours aidés pour leur viande par exemple ? Ne pourrait-il pas y avoir des bols pour la soupe afin d'éviter les risques de brûlure ? Par ailleurs, plusieurs enfants appréhendent Catherine et son autorité ? Pourrait-elle assouplir ses règles ?**

Des bols ont été commandés. La viande est coupée par Catherine avant le service pour les maternelles.

Monsieur le maire répond « non » à la demande d'assouplissement des règles de Catherine. Il précise que les enfants sont très dissipés à la cantine. Ils manquent régulièrement de respect. Les parents d'élèves indiquent que des réflexions auraient été faites aux enfants. M. le Maire va en parler au personnel.

Les parents d'élèves demandent si 2 personnes sont suffisantes pour surveiller, aider et faire respecter l'ordre.

Les parents d'élèves proposent que des grands déjeunent avec les maternelles pour les aider et diminuer le nombre d'enfants au 2<sup>nd</sup> service. La mairie et la directrice des accueils périscolaire pointent la difficulté à organiser cela au regard des effectifs et des roulements de services pour le personnel.

**7/ Nous souhaitons remercier la mairie et l'APEM pour le financement concernant le projet de la classe de mer et les enseignantes pour le lancement de ce dernier.**